

CRITERES D'APPRECIATION		--	-	+	++
DEFI ROBOT 3° : REVUE DE PROJET N°2	<b>Capacité à rendre compte oralement</b> Qualité de la présentation, précision, rigueur, clarté.				
	<b>Intégration dans l'équipe</b> Tous les membres sont informés de l'état d'avancement et des problèmes éventuels. La répartition des tâches est respectée.				
	<b>Travail individuel</b> Pour les tâches dont il a la responsabilité, l'élève peut montrer et expliquer ses documents. Les travaux d'équipe concernant la Pré AO et l'identité visuelle du groupe sont en cours. L'élève peut justifier les choix technologiques de son groupe.				
	<b>Les différentes parties du cahier personnel de l'élève sont : complètes, exploitables (lisibles) et pertinentes.</b>				
	<b>L'élève a démontré sa capacité à travailler en autonomie, pour les parties dont il a la charge.</b>				
	<b>L'élève a pris en compte les conseils d'ordre méthodologique et technique énoncés par le professeur lors de la revue de projet n°1.</b>				

CRITERES D'APPRECIATION		--	-	+	++
DEFI ROBOT 3° : REVUE DE PROJET N°2	<b>Capacité à rendre compte oralement</b> Qualité de la présentation, précision, rigueur, clarté.				
	<b>Intégration dans l'équipe</b> Tous les membres sont informés de l'état d'avancement et des problèmes éventuels. La répartition des tâches est respectée.				
	<b>Travail individuel</b> Pour les tâches dont il a la responsabilité, l'élève peut montrer et expliquer ses documents. Les travaux d'équipe concernant la Pré AO et l'identité visuelle du groupe sont en cours. L'élève peut justifier les choix technologiques de son groupe.				
	<b>Les différentes parties du cahier personnel de l'élève sont : complètes, exploitables (lisibles) et pertinentes.</b>				
	<b>L'élève a démontré sa capacité à travailler en autonomie, pour les parties dont il a la charge.</b>				
	<b>L'élève a pris en compte les conseils d'ordre méthodologique et technique énoncés par le professeur lors de la revue de projet n°1.</b>				

CRITERES D'APPRECIATION		--	-	+	++
DEFI ROBOT 3° : REVUE DE PROJET N°2	<b>Capacité à rendre compte oralement</b> Qualité de la présentation, précision, rigueur, clarté.				
	<b>Intégration dans l'équipe</b> Tous les membres sont informés de l'état d'avancement et des problèmes éventuels. La répartition des tâches est respectée.				
	<b>Travail individuel</b> Pour les tâches dont il a la responsabilité, l'élève peut montrer et expliquer ses documents. Les travaux d'équipe concernant la Pré AO et l'identité visuelle du groupe sont en cours. L'élève peut justifier les choix technologiques de son groupe.				
	<b>Les différentes parties du cahier personnel de l'élève sont : complètes, exploitables (lisibles) et pertinentes.</b>				
	<b>L'élève a démontré sa capacité à travailler en autonomie, pour les parties dont il a la charge.</b>				
	<b>L'élève a pris en compte les conseils d'ordre méthodologique et technique énoncés par le professeur lors de la revue de projet n°1.</b>				